

CANDIDATURE AU FINANCEMENT DE PROJETS DANS LE DOMAINE DE LA CONSOLIDATION DE LA SOCIETE

NOM DU PROJET: **JURIYAR MATASSA - RESILIENCE DES JEUNES**
MONTANT DEMANDE: **965,854 EUROS**
DUREE DU PROJET: **18 MOIS**
DATE DE LA CANDIDATURE: **24 SEPTEMBRE 2021**

1. Organisation

Nom complet	Plan International Belgique
Abréviation	Plan Belgique
Statuts légaux	Association Sans But Lucratif
Adresse officielle	Galerie Ravenstein 3B5 – 1000 Bruxelles
Représentant	Catherine Mores, National Director ad interim
Site web	www.planinternational.be
Personne de contact	François Defourny, International Programmes Director
Téléphone mobile	+32 497 382638
E-mail	francois.defourny@planinternational.be

2. Données bancaires

Nom de la banque	BNP Paribas Fortis
Adresse de la banque	Generaal Meiserplein 9, 1030 Schaarbeek, Belgium
Numéro de compte/IBAN	BE86 2900 2855 0050
Titulaire du compte	Plan International Belgie VZW
BIC / SWIFT	GEBABEBB
Référence de paiements	NER100_Jeunesse_Resilience

3. Motivation (Pertinence)

3.1. Contexte

Le Niger a réalisé des progrès importants au cours de la dernière décennie pour réduire le taux de pauvreté de la population, prendre d'importants engagements pour garantir les droits des femmes et des filles, et améliorer les conditions socio-économiques de la population, notamment les personnes les plus marginalisées. Malgré ces efforts, les conflits et l'instabilité politique dans la région sahéenne et autour du Lac Tchad, combinés à l'augmentation des chocs climatiques et la crise sanitaire du COVID-19, entravent ces progrès. Le taux d'extrême pauvreté a augmenté entre 2019 et 2020, et menace d'augmenter de nouveau en raison de la pandémie, concernant près d'un.e Nigérien.ne sur deux, soit plus de 10 millions de personnes¹. Outre la crise sanitaire, le Niger est particulièrement vulnérable au changement climatique ; l'agro-pastoralisme, qui assure la subsistance d'environ 80 % de la population, est particulièrement volatil en raison des aléas climatiques et environnementaux².

Dans un contexte affecté par l'insécurité, les risques environnementaux et la crise sanitaire, la résilience amoindrie des communautés, les inégalités de genre s'aggravent et les jeunes sont particulièrement vulnérables. Les filles et des femmes, qui sont généralement considérées comme des épouses et des mères au service du mari et des enfants³, bénéficient d'un statut moindre dans la société, vivent dans un environnement structuré par des normes de genre limitantes, qui font persister des pratiques néfastes à leur égard et augmentent leur vulnérabilité.

3.2. Définition du problème

Les jeunes sont en outre confronté.e.s à d'importantes difficultés pour accéder à des opportunités économiques décentes et de qualité. Le taux d'emploi vulnérable est en forte hausse depuis ces 10

¹ [Niger Overview: Development news, research, data | World Bank](#), consulté le 14 septembre 2021

² Centre Régional AGRHYMET, 2010. Le Sahel face aux changements climatiques. Niamey, Niger

³ Humanium, 2020. [Child Marriage in the Sub-Saharan Africa: the Case of Niger](#), consulté le 14 septembre 2021

dernières années, confinant les jeunes à un travail mal rémunéré et sans protection sociale – le phénomène concerne principalement les femmes (98% occupent un emploi vulnérable, contre 92% d'hommes⁴). 69% des jeunes au Niger sont NEET – ni à l'école, ni en formation, ni en emploi – là encore, les jeunes femmes sont surreprésentées (77% sont NEET, contre 57% des jeunes hommes⁵).

Les très larges inégalités d'accès aux opportunités économiques entre les jeunes hommes et femmes sont liées à des phénomènes qui se renforcent les uns les autres : le manque de moyens financiers des familles, les grossesses et mariages précoces sont des facteurs de déscolarisation précoce ; les normes de genre qui limitent le rôle des femmes à la sphère domestique renforcent leurs difficultés d'accès à des opportunités économiques émancipatrices. La crise sanitaire a aggravé la situation en renforçant ces facteurs et en éloignant davantage les femmes du marché du travail⁶.

Enfin, le manque d'inclusion des jeunes, en particulier des jeunes femmes, dans les processus de prise de décision, contribue à une faible cohésion sociale. Le gouvernement a mis en place des conseils nationaux et régionaux de la jeunesse; cependant, leur impact reste limité pour ce qui est d'exprimer les préoccupations des jeunes et de les engager vers une citoyenneté active.

La perte des moyens de subsistance, le manque de cohésion sociale et l'absence de perspectives émancipatrices exposent un nombre croissant de jeunes au risque d'être recruté.e.s par des groupes armés non étatiques, d'adopter des mécanismes d'adaptation négative (banditisme) ou de subir les pires violations de leurs droits –traite des êtres humains, exploitation et abus⁷.

3.3. Pertinence au regard des critères de l'appel à projets

Alors que deux Nigérien.ne.s sur trois ont moins de 25 ans, il est essentiel de répondre aux besoins de formation professionnelle, d'accès à des emplois durables et de garantie de travail décent des jeunes. La création d'une société résiliente dans laquelle les jeunes ont accès à des opportunités économiques porteuses d'avenir ainsi qu'à des responsabilités décisionnelles, est un facteur essentiel de réalisation des ODD au Niger et des objectifs de ce projet en termes d'autonomisation des jeunes. Le projet proposé par Plan vise à renforcer l'autonomisation économique et l'émancipation sociale des jeunes, en particulier les jeunes femmes, en utilisant une approche basée sur les droits, inclusive et transformatrice en matière de genre, et en apportant des solutions durables, afin de renforcer la cohésion sociale dans les zones ciblées et, *in fine*, contribuer à la consolidation de la paix. Le projet est aligné avec les deux axes de l'appel et contribue à la réalisation des ODD 5.1, 8.5, 10.2, 10.3, 16.1.

4. Objectifs (Efficacité)

4.1. Objectif général: Contribuer à la restauration de la cohésion sociale et au renforcement de la stabilité sociopolitique et économique à Maradi.

4.2. Objectif spécifique: Renforcer l'autonomisation économique et l'émancipation sociale des jeunes, en particulier des jeunes femmes.

4.3. Groupe-cible (nombre et type): 489 jeunes femmes et 311 jeunes hommes (18-24) bénéficieront du volet autonomisation économique; 50 jeunes femmes et 150 jeunes hommes (18-24) bénéficieront des activités sportives; 6 Centres de formation aux métiers (CFM) seront équipés; 40 formateurs et formatrices des CFM; 30 couples «Champions de l'égalité»; 6 élu.e.s locaux; 6 leaders communautaires et religieux; 50 membres des conseils de la jeunesse; 60 membres des comités de protection de l'environnement. Le projet impactera également de manière indirecte tou.te.s les habitant.e.s des 6 communes ciblées : Issawane, Maireyrey et Tchaké du département de Mayayi ; et Maijirgui, Ourafane et Baoudéta du département de Tessaoua.

5. Activités et Stratégies (Efficience)

5.1. Stratégies développées:

L'action proposée s'inscrit dans la théorie du changement globale de Plan International en matière de *compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes* et en matière de *promotion*

⁴ [Emplois vulnérables - Niger | Data \(banquemonddiale.org\)](#), consulté le 14 septembre 2021

⁵ [Part des jeunes NEET - Niger | Data \(banquemonddiale.org\)](#), consulté le 14 septembre 2021

⁶ *Analyse de genre, revue documentaire*. Plan International Belgique, 2021.

⁷ [WFP Evaluation Capacity Development Strategy \(2020-2024\) | World Food Programme](#)

du *leadership des jeunes*. L'intervention s'appuie sur une approche basée sur les droits humains à travers le renforcement des capacités des détenteurs des droits, avec une attention spécifique aux droits des femmes, et des garant.e.s des droits. A travers l'approche transformatrice en matière de genre de Plan, le projet cherche à changer les relations inégalitaires entre les genres et à promouvoir l'autonomisation des jeunes femmes, en prenant des mesures spécifiques pour remettre en question les dynamiques de pouvoir existantes. Cette transformation se fera avec la participation active des jeunes, en renforçant la confiance en soi des jeunes femmes et promouvant leur autonomisation économique et sociale, tout en engageant les jeunes hommes comme alliés à travers des sensibilisation et formation. Cette transformation passe aussi par la création d'un environnement favorable à la réalisation du droit des jeunes femmes à des opportunités économiques décentes et émancipatrices, notamment à travers des dialogues et formations des acteurs-clés visant à questionner les stéréotypes liés aux genres ; et à travers la proposition de solutions aux barrières spécifiques rencontrées par les jeunes femmes tout au long du projet. Par ailleurs, le projet encourage la participation significative des jeunes à la mise en œuvre du projet et appui les interventions menées par les jeunes. L'attention portée à la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique est intégrée via l'autonomisation économique et les approches éducatives, qui promeuvent des solutions durables ; et a été informée par un outil d'évaluation environnementale propre à Plan. Enfin, le projet accordera une attention particulière aux besoins des groupes cibles les plus marginalisés, en se basant sur l'approche leave no one behind et prenant en compte plusieurs critères d'exclusion et de vulnérabilité – mères adolescentes, jeunes femmes vulnérables.

5.2. Activités planifiées

Résultat 1: Les fournisseurs de formation et le secteur privé offrent des possibilités de formation et d'emploi adéquates, inclusives, dignes et durables pour les jeunes

R1A1. Etude de marché des chaînes de valeur pertinentes. Un.e consultant.e conduira une étude de marché des chaînes de valeur prometteuses et les acteurs-clés des zones d'intervention ; celle-ci sera disséminée auprès des jeunes (R2A1). **R1A2. Equipement des 6 CFM pour répondre aux besoins des jeunes.** Afin de créer un environnement favorable à la formation des jeunes, le projet proposera des dotations matérielles, à savoir l'équipement de 6 CFM, des matières d'œuvre pour la formation de 800 jeunes et la construction de 2 salles polyvalentes. Les besoins spécifiques de chaque centre pour la réhabilitation seront déterminés lors d'une évaluation des besoins conduite par Plan, la Direction Régionale des Enseignements Technique et Professionnelle (DREP/T) et les représentant.e.s des Communes ciblées. **R1A3. Formation et encadrement pédagogique des formateurs.** Plan et la DREP/T identifieront les besoins de renforcement des capacités de 40 formateurs et formatrices des CFM. L'accent sera mis plus particulièrement sur la formation aux compétences numériques, les compétences vertes centrées autour de l'emploi durable, l'égalité des genres et la prévention des violences, des exploitations et des abus au sein des CFM. **R1A4. Développement des liens et réseaux entre les CFM et les employeurs locaux et régionaux pour la mise en stage des apprenant.e.s.** En étroite collaboration avec les CFM, le projet facilitera l'engagement du secteur privé pour la fourniture de stages aux jeunes apprenant.e.s. Ceci passera par (a) le démarchage et la sensibilisation des entreprises susceptibles d'accueillir en leur sein les jeunes apprenant.e.s; (b) la provision de dotations en matière d'œuvre aux entreprises pour l'accueil de 200 apprenant.e.s les plus vulnérables en stage; (c) la signature de conventions entre les CFM et les entreprises; et (d) l'organisation d'une foire d'emploi avec des entreprises et des jeunes en recherche de stage et premiers emplois. **R1A5. Mise en lien et médiation des jeunes avec les Institutions de microfinance (IMF) et autres opportunités de financement.** A travers l'organisation d'une rencontre de 2 jours avec les IMF et la dissémination d'informations sur les opportunités de financement public, Plan renforcera l'accès des jeunes au financement pour la création de leurs entreprises. Cette activité complète le volet autonomisation économique du Programme Quinquennal, qui se concentrera sur la mise en place d'associations de jeunes d'épargne et de crédit (AJEC), et qui posent les jalons d'activités génératrices de revenus.

Résultat 2: Les capacités des jeunes à accéder à un (auto-)emploi durable et décent sont renforcées

R2A1. Dissémination de l'étude de marché auprès des jeunes. A l'issue de l'étude de marché, une séance d'information sera organisée au niveau de chaque Commune afin d'orienter les jeunes sur les filières porteuses et les sensibiliser aux opportunités d'(auto-)emploi vert et durable. **R2A2. Formation et mobilisation de couples « Champions de l'égalité » pour promouvoir l'autonomisation des femmes.** Il s'agit d'engager 5 couples par commune (60 personnes au total) dans 5 séances de discussion sur les stéréotypes liés au genre, la prévention des violences faites aux femmes, la santé sexuelle et reproductive et les droits des femmes. Ces couples « Champions de l'égalité » seront ensuite invités à sensibiliser d'autres personnes de leurs communautés sur les mêmes thématiques. Ce processus de mobilisation communautaire et d'éducation par les pairs est un prérequis essentiel pour maximiser la participation des jeunes femmes à la formation technique et professionnelle, et prévenir des réactions hostiles envers elles. **R2A3. Soutien à la formation technique et professionnelle des jeunes, y compris aux métiers verts.** Le projet vise à assurer l'accès de 600 jeunes à une formation professionnelle et de 200 jeunes à une formation agricole qualifiante, pertinente vis-à-vis du marché du travail et correspondant aux filières identifiées comme porteuses, pour renforcer leurs compétences techniques, entrepreneuriales et numériques. Les apprenant.e.s seront sensibilisé.e.s aux opportunités de préservation et restauration de la qualité de l'environnement tout au long de leur formation. Une formation aux compétences de vie, comprenant des modules sur le leadership, l'égalité des genres et la santé sexuelle et reproductive, sera proposée à 90 jeunes enrolé.e.s sur la base du volontariat. Enfin, afin de lever les barrières économiques qui entravent l'accès des jeunes à la formation, le projet prendra en charge les coûts liés à leur formation, y compris les matières d'œuvre nécessaires à leur formation et travaux pratiques (R1A2), et proposera une dotation sur les frais de transport pour les apprenant.e.s. **R2A4. Appui en kits d'installation pour 600 jeunes formés.** 600 jeunes qui auront complété leur formation et qui présenteront un plan d'affaires réaliste recevront un kit d'installation personnalisé afin de faciliter la création de leur activité génératrice de revenus et microentreprise. **R2A5. Placement des apprenant.e.s en position de stage.** Grâce aux conventions établies avec des employeurs et aux dotations en matières d'œuvre fournies (R1A4), les CFM proposeront des opportunités de stages à 200 apprenant.e.s parmi les plus vulnérables. Les critères d'identification seront établis en concertation avec les CFM, et prendront en compte plusieurs vulnérabilités et facteurs d'exclusion. Les CFM accompagneront les apprenant.e.s et leur entreprise d'accueil dans l'élaboration d'un plan stage, et assureront le suivi et l'encadrement pédagogique du stage. **R2A6. Mentorat et encadrement des microentreprises des jeunes par un consultant.** 100 jeunes aux idées d'entreprises les plus prometteuses bénéficieront du mentorat et encadrement d'un.e consultant.e pendant 6 mois. Ceci inclura l'affinement des plans d'affaires, l'appui à la commercialisation, l'amélioration des stratégies de marketing et l'insertion dans la chaîne de valeur.

Résultat 3: Les communautés offrent un environnement plus résilient et cohésif, favorable à l'autonomisation économique et l'émancipation sociale des jeunes

R3A1. Renforcement des Conseils Régionaux, Départementaux, et Communaux la Jeunesse. Afin de renforcer leurs activités de plaidoyer et influence, Plan formera 50 membres des conseils locaux de la jeunesse sur les compétences de vie, la citoyenneté, le gouvernance inclusive, le genre et les techniques de plaidoyer. **R3A2. Formation et mobilisation des leaders communautaires et religieux et des élu.e.s pour promouvoir l'autonomisation des jeunes, notamment des jeunes femmes.** Afin d'assurer un espace sûr et protecteur aux jeunes et de favoriser la prise en compte de leurs demandes, Plan (a) renforcera les capacités de 6 leaders communautaires et religieux et 6 élu.e.s sur l'importance des opportunités économiques pour les jeunes femmes, la cohésion sociale et l'égalité des genres; et (b) les mobilisera pour disséminer des messages de communication et sensibilisation dans le cadre des rencontres sportives (R3A3). **R3A3. Organisation d'activités sportives pour la cohésion sociale au niveau des communautés.** La popularité et l'universalité du football en fait un vecteur important de cohésion sociale. Le sport favorise également l'épanouissement et le renforcement de la confiance en soi des jeunes. A cet effet, Plan mettra en place des associations sportives au niveau de chaque commune, formera 150 jeunes hommes et 50 jeunes femmes au football et appuiera l'organisation de 2 tournois de football au niveau des communautés, en fixant un objectif de parité à moyen terme.

Ces rassemblements seront par ailleurs l'occasion de sensibiliser les communautés. Ainsi, les leaders communautaires et religieux et des élus seront mobilisés à la pour disséminer des messages sur la citoyenneté active, et à l'importance de autonomisation économique et émancipation sociale des jeunes, en particulier les jeunes femmes, pour la réalisation de leurs droits et le renforcement de la cohésion sociale. **R3A4. Création et appui technique à des comités de protection de l'environnement.** Plan et la Direction Régionale de l'Environnement établiront des comités de protection de l'environnement en sein de chaque commune ciblée, avec 60 membres enrolé.e.s sur la base du volontariat. Ces comités seront formés sur le l'évaluation des risques liés à l'environnement et au climat, la gestion durable des ressources et terres agricoles et les techniques de plaidoyer. Ces formations seront suivies d'initiatives menées par les comités pour sensibiliser leurs communautés sur l'importance et les bonnes pratiques agricoles et de gestion durable des ressources naturelles.

5.3. Chronogramme et coûts indicatifs en euros par activité : chronogramme présenté par semestre.

	Coûts indicatifs en €	S1	S2	S3
R1A1	8,089	■		
R1A2	177,128	■	■	
R1A3	22,397	■		
R1A4	21,297		■	■
R1A5	1,567			■

	Coûts indicatifs en €	S1	S2	S3
R2A1	2,903	■		
R2A2	22,258	■		
R2A3	79,613		■	■
R2A4	137,204		■	■
R2A5	7,927		■	■
R2A6	38,112			■

	Coûts indicatifs en €	S1	S2	S3
R3A1	4,322	■	■	
R3A2	3,654	■		
R3A3	10,909	■	■	■
R3A4	1,512		■	■

5.4. Capacité organisationnelle :

Plan bénéficie d'une expérience significative dans la mise en œuvre d'interventions centrées sur la formation professionnelle des jeunes, l'(auto-)emploi et la participation des jeunes à Maradi. Plan Niger et Plan Belgique mettent également en œuvre depuis 2019 un programme d'emploi des jeunes et de cohésion sociale à Diffa, dont les leçons apprises opérationnelles nourriront la mise en œuvre du présent projet. La participation des jeunes comme acteurs et actrices de changement est une composante centrale des programmes de Plan, afin d'assurer une durabilité importante des activités et de promouvoir l'autonomisation des jeunes sur le long terme. Enfin, Plan Belgique met en œuvre divers projets utilisant le sport pour promouvoir l'émancipation des jeunes femmes au Bénin, en Bolivie, et au Sénégal. Cette approche a démontré des résultats probants pour le renforcement du leadership des jeunes, de l'émancipation des filles, et le développement de la cohésion sociale.

Des projets récents, Plan tire entre autres, les leçons suivantes : (a) La qualité de l'information et sa large diffusion auprès de tous les acteurs permet une meilleure qualité de l'opération de ciblage des jeunes dans les programmes d'autonomisation économique; (b) Le ciblage limité aux jeunes femmes pour des projets d'autonomisation économique peut provoquer des attitudes hostiles vis-à-vis de Plan ainsi que des jeunes femmes bénéficiaires au niveau de la communauté; (c) La prise en compte du volet post-formation professionnelle est essentiel pour assurer un accompagnement optimal des jeunes dans la création de leurs propres entreprises et leur insertion socio-professionnelle.

6. Partenaires (Synergies et complémentarités)

6.1. Partenaires locaux et internationaux et leur valeur ajoutée:

Plan Niger est établi au Niger depuis 1998, avec une présence nationale, en étroite collaboration avec le gouvernement et la société civile du Niger sur l'emploi des jeunes, la santé, l'éducation, la nutrition, l'assainissement, la réduction des risques de catastrophe et la protection des enfants en particulier des filles et des jeunes femmes contre la violence basée sur le genre et les pratiques néfastes. Plan Niger se concentre sur l'autonomisation socioéconomique des jeunes depuis 2012 et a construit son expérience dans le domaine depuis. Plan Niger jouera le rôle de coordination avec les différents acteurs ainsi que le rôle de l'organisation technique et de mise en œuvre. La Direction Régionale des Enseignements Technique et Professionnelle joue un rôle important pour l'autonomisation économique des jeunes. Des appuis techniques et matériels seront octroyés aux CFM, qui sont des

centres proposant une éducation de base et une formation technique et professionnelle pour initier les apprenants à la pratique d'un métier (y compris la production agricole).

6.2. Méthode d'identification et d'interactions avec les partenaires locaux:

Plan Belgique travaillera en partenariat avec Plan Niger, puisque les deux organisations sont liées par un accord de Fédération partagée et, dans le cadre de cette action, par une convention de collaboration standard, propre à Plan (*Funding Agreement Document*). Plan Belgique et Plan Niger travaillent ou ont travaillé conjointement dans le cadre de plusieurs subventions – Programme quinquennal 17-21 « Weyborey Ma Farhan », Programme Genre et Education « Wondiyey Ma Zada » (2018-2020), Programme « Amélioration de la résilience socio-économique des jeunes, filles et garçons, des communautés hôtes, réfugiés et déplacés de la région de Diffa » (2019-2023), tous trois financés par la DGD, ainsi que le Programme d'urgence « Une approche intégrée pour la protection de l'enfance, la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre et l'amélioration de l'accès aux soins des populations affectées par la crise humanitaire dans la région de Tillabéri » (2021-2022) financé par la DG ECHO. Plan Belgique a enfin introduit une demande de financement pour un Programme quinquennal 22-26 auprès de la DGD, dont au Niger, focalisé sur l'émancipation et l'autonomisation socio-économique des jeunes à Dosso et Maradi.

La valeur ajoutée de Plan Niger est centrale dans la mise en œuvre du projet, qui bénéficiera de son expérience programmatique dans la zone, avec les communautés et les parties prenantes, et de son expertise technique en matière d'autonomisation socioéconomique des jeunes et de promotion du leadership. Plan Belgique apportera son expertise sur l'égalité des genres et l'inclusion afin de renforcer l'impact du projet.

Au niveau opérationnel, les CFM rempliront un rôle de mise en œuvre des activités techniques concernant les compétences des jeunes, et seront renforcés dans le transfert de compétences pertinentes au marché à travers un appui technique et matériel. Enfin, Plan mènera un travail de fonds tout au long du projet pour impliquer les jeunes, ainsi que les acteurs communautaires dans le projet, notamment pour garantir la durabilité et l'appropriation des actions.

6.3. Autres donateurs: N/A

6.4. Synergies et complémentarités avec d'autres interventions:

Ce projet se concentre sur la même zone d'intervention que le Programme quinquennal 22-26 introduit auprès de la DGD, Maradi, afin d'amplifier l'impact sur l'autonomisation des jeunes femmes. L'outcome du Programme est en effet en lien avec l'objectif du présent projet, puisqu'il vise à ce que *« les adolescent.e.s et les jeunes, en particulier les adolescentes et jeunes femmes (10-24 ans), soient économiquement et socialement autonomes pour s'épanouir dans un environnement protecteur et d'égalité des genres, et accèdent à des opportunités économiques durables »*, et que notamment, ils et elles aient leur propre entreprise opérationnelle ou un emploi durable et décent. Les synergies seront donc particulièrement importantes avec ce Programme.

En outre, Plan Belgique et Plan Niger portent une attention spécifique aux synergies et complémentarités avec les actions d'autres acteurs au sein du Cadre Stratégique Commun. Des synergies ont été élaboré avec Médecins du Monde et Humanity & Inclusion, principalement sur les questions d'égalité des genres, de protection contre toutes les formes de violences, et la formation professionnelle inclusive.

Le projet s'aligne également sur d'autres interventions mises en oeuvre par Plan Niger à Maradi telles que: « Développement socio-économique des femmes des communautés rurales de la région de Maradi et Tahoua grâce aux énergies renouvelables » (financé par la Coopération espagnole au développement AECID) et « Développement Economique et Social des Femmes à travers les Energies Renouvelables au Sahel » (financé par la DG INTPA). Enfin, le présent projet bénéficiera des leçons apprises programmatiques du projet financé par la DGD D5.2 à Diffa.

7. Impact and durabilité:

Le projet s'appuie sur une approche transformatrice en matière de genre ainsi que des stratégies durables et basées sur des méthodologies éprouvées, qui auront des effets sociaux et économiques

positifs à long-terme. Les jeunes du projet seront économiquement et socialement habilités à mener des initiatives porteuses, prendre des décisions sur les questions qui les concernent, et s'épanouir dans un environnement résilient et égalitaire. Cela leur permettra de contribuer à la restauration de la cohésion sociale et au renforcement de la stabilité sociopolitique et économique à Maradi, et contribuer ainsi à la réalisation des ODD dans les zones ciblées.

Les indicateurs ont été sélectionnés afin d'observer la durabilité des actions: assurer que 70% des jeunes bénéficiaires de projet se mettent à leur compte ou obtiennent un emploi salarié grâce aux compétences acquises dans le cadre du projet. Au niveau des résultats, le cadre de suivi-évaluation s'attachera à mesurer au cours du projet les réussites de certification, les conventions signées avec le secteur privé, la prise en compte des préoccupations des jeunes par leurs dirigeants; l'atteinte de ces résultats intermédiaires permettra de renforcer l'autonomisation économique et l'émancipation sociale des jeunes.

La durabilité du projet est assurée via l'approche participative de Plan en matière de partenariats, aux efforts spécifiques dédiés au renforcement de capacités, et à la stratégie en matière de droits humains et d'autonomisation et émancipation. Le projet permettra de garantir la durabilité technique et institutionnelle des acteurs publics qui seront renforcés dans le transfert de compétences pertinentes pour le marché; les bénéficiaires auront, en outre, les compétences et opportunités nécessaires à leur (auto-)emploi durable. La durabilité sociale est étroitement liée à la pertinence du projet en fonction des besoins prioritaires des bénéficiaires, et l'accent mis sur le statut social des jeunes femmes constitue également un facteur clé pour un changement durable. L'implication active des acteurs communautaires et des jeunes est essentielle pour garantir l'appropriation des actions. Enfin, l'attention portée à la protection de l'environnement permettra de renforcer la résilience, améliorer la sécurité économique et sociale et l'accès aux ressources, et ainsi renforcer la cohésion sociale.

8. Visibilité du donateur

Tous les biens durables et les fournitures de bureau utilisés dans le cadre de ce projet seront marqués du logo de l'Ambassade de Belgique et / ou du logo commun à la coopération belge, selon le kit de visibilité de la Coopération belge au développement, sur accord préalable avec D5.2. Le personnel du projet de Plan sera équipé de t-shirts et casquettes qui porteront les deux logos (Coopération belge et Plan). Du matériel de visibilité adéquat sera utilisé lors des activités (notamment les bannières pour les formations, les mobilisations sociales, les activités de sensibilisations). Des activités de communication seront également déployées pour informer le grand public en Belgique du projet mis en œuvre à travers le site Internet de Plan Belgique (40,000 *page-viewers* par mois), comptes Facebook, Instagram et Twitter (500,000 engagements par mois), Hello Magazine (aux personnes soutenant Plan Belgique, livrées à 32,000 lecteur.ices) et à travers le rapport annuel de Plan Belgique (40,000 lecteur.ices). Lors de l'atelier de lancement du projet, des événements organisés, si le contexte sanitaire l'autorise, le projet mettra en place une couverture médiatique au cours de laquelle la Coopération belge au développement sera visible.

9. Méthode de suivi (Capacité de gestion)

9.1. Cadre logique: cf. page 9.

9.2. Proposition de suivi et évaluation

Un atelier de démarrage et un atelier de clôture participeront à la définition des modes de suivi-évaluation de l'action. Les indicateurs seront mesurés par des sources de vérification indiquées dans le cadre logique, à travers les enquêtes de baseline et de endline, et à travers les données de suivi du projet. Les données seront collectées, analysées et consolidées par une équipe dédiée au suivi-évaluation, et seront systématiquement désagrégées par genre, âge, situation de handicap et autre critère éventuel d'exclusion pertinent. Les outils standardisés du cadre global de suivi-évaluation de Plan International seront adaptés au projet. Les enquêtes de *baseline* et de *endline* seront menées en partenariat avec les spécialistes techniques de Plan, et reposeront sur une enquête auprès d'un échantillon de la population cible en utilisant des outils quantitatifs et qualitatifs. L'enquête de *baseline* permettra de renseigner les valeurs de référence des indicateurs du projet. Un mécanisme de prise en charge des feedbacks sur les attentes, la perception et les recommandations des jeunes et

des communautés sur le projet sera mis en place, notamment afin de prévenir et gérer les risques de sauvegarde et de protection.

Plan Belgique et Plan Niger mobiliseront enfin l'outil « Marqueur de potentiel gender-transformative » de Plan International, qui vise à évaluer le potentiel transformateur en matière de genre des programmes de Plan au stade du démarrage, de l'implémentation et de l'évaluation.

10. Budget détaillé basé sur les résultats (Efficience) - cf. page 10. Il n'y a pas d'autres financements demandés et obtenus pour le même projet.

11. Analyse de risques

Principaux risques potentiels	Probabilité	Impact	Mesures d'atténuation pour faire face au risque
La situation sécuritaire dans les régions, particulièrement Maradi pourrait limiter l'accès de l'équipe du projet et d'autres acteurs pertinents aux bénéficiaires (acteurs-clés, secteur privé)	Faible	Haut	La zone d'intervention sera choisie en fonction de critères de sécurité. L'équipe du projet est formée sur les protocoles de sûreté et de sécurité. Les relais communautaires seront identifiés et leurs capacités seront renforcées.
La participation des jeunes femmes à de la formation professionnalisante, aux matchs de football et aux activités de plaidoyer à travers les Conseils de la Jeunesse, peut provoquer des réactions hostiles envers elles puisque ces activités défient les normes sociales et de genre existantes.	Moyen	Haut	Le projet prévoit un processus d'éducation par les pairs et la formation d'acteurs-clé à l'égalité des genres et à la sauvegarde afin de sensibiliser les communautés et initier une réflexion critique de la dynamique de pouvoir inégale et des stéréotypes liés au genre. Par ailleurs, le projet engage les jeunes hommes en tant qu'alliés dans la réalisation des égalités de genre dans toutes les activités mobilisant les jeunes.
La situation sanitaire liée au Covid-19 se détériore et les formations et les mouvements à travers le pays sont limités.	Moyen	Haut	Le projet sensibilisera les populations sur les mesures barrières. En cas de besoin, des méthodologies alternatives de mise en œuvre des activités seront utilisées.
Aléas climatiques (sécheresse, inondation, famine) pouvant perturber la mise en œuvre des activités et avoir un impact négatif sur les moyens de subsistance des groupes cibles	Moyen	Haut	Le projet sensibilise les populations aux risques et impacts des aléas climatiques et environnementaux et accompagne les jeunes vers un (auto-)emploi durable. Ces actions contribueront à la réduction des vulnérabilités des populations aux aléas climatiques. Des synergies avec les programmes d'urgence de Plan pourront être mobilisées pour répondre.
Les jeunes qui participent aux activités du programme peuvent faire face à des risques d'abus ou exploitation par le personnel de Plan, des partenaires et associés, ou par d'autres personnes en situation de déséquilibre de pouvoir, impliquées dans les activités (Sauvegarde).	Possible	Haut	Renforcement des capacités des parties prenantes et des enfants et jeunes participant au projet sur la sauvegarde, mise en place et vulgarisation des mécanismes de plainte, soutien aux enfants et jeunes victimes, documentation des incidents.

Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs ⁸		Sources de vérification	Valeur baseline ⁹	Valeur cible	Hypothèses
Objectif Spécifique	Renforcer l'autonomisation économique et l'émancipation sociale des jeunes, en particulier des jeunes femmes.	IND1	% de jeunes étant à leur compte et étant opérationnel.le.s dans les 6 mois suivant la fin de leur formation	Données de suivi du projet – Questionnaire d'enquête 6 mois après la fin de la formation, mené auprès des jeunes	0%	70%	Contexte sécuritaire favorable.
Objectif Spécifique	Renforcer l'autonomisation économique et l'émancipation sociale des jeunes, en particulier des jeunes femmes.	IND2	% de jeunes obtenant un emploi salarié, dans les 6 mois suivant leur formation	Données de suivi du projet – Questionnaire d'enquête 6 mois après la fin de la formation, mené auprès des jeunes	0%	70%	Situation sanitaire permettant la mise en œuvre des activités et les déplacements des bénéficiaires vers les CFM.
		IND3	% de jeunes dont l'autonomisation est avérée	Enquête de baseline et de endline, basée sur des méthodologies qualitatives et quantitatives – Questionnaire de l'Étoile d'autonomisation des jeunes		70%	Forte adhésion des apprenant.e.s, des parents, maris et des autorités administrative et coutumière.
Résultat 1	Les fournisseurs de formation et le secteur privé offrent des possibilités de formation et d'emploi adéquates, inclusives, dignes et durables pour les jeunes.	IND1.1	% de jeunes ayant réussi la certification	Données de suivi du projet – Questionnaire d'enquête en fin de formation, mené auprès des jeunes	0%	80%	Soutien des garant.e.s des droits, des jeunes hommes alliés à vis-à-vis de la participation des jeunes femmes dans le programme.
		IND1.2	Nombre de conventions signées avec les entreprises	Enquête de baseline et de endline, basée sur des méthodologies qualitatives et quantitatives	0	10	Environnement économique favorable, soutien des acteurs du secteur privé des organisations financières.
Résultat 2	Les capacités des jeunes à accéder à un (auto-)emploi durable et décent sont renforcées.	IND2.1	% de jeunes ayant les compétences nécessaires pour obtenir des emplois et établir des moyens de subsistance plus durables et diversifiés	Enquête de baseline et de endline, basée sur des méthodologies qualitatives et quantitatives		80%	
		IND2.2	% de jeunes déclarant à la fin de leur formation se sentir préparé.e.s à l'entrée sur le marché du travail	Données de suivi du projet – Questionnaire d'enquête en fin de formation	0%	80%	
Résultat 3	Les communautés offrent un environnement plus résilient et cohésif, favorable à l'autonomisation économique et l'émancipation sociale des jeunes.	IND3.1	% de jeunes, qui estiment que leurs préoccupations sont prises en compte par les leaders politiques et communautaires	Enquête de baseline et de endline, basée sur des méthodologies qualitatives et quantitatives, menées auprès des jeunes		60%	
		IND3.2	% des dirigeants locaux qui soutiennent le plaidoyer des jeunes	Enquête de baseline et de endline, basée sur des méthodologies qualitatives et quantitatives, menée auprès des dirigeants		70%	

⁸ Tous les indicateurs seront désagrégés par genre, âge, situation de handicap, et d'autres critères d'exclusion pertinents, si le contexte et les recommandations éthiques le permettent.

⁹ Les données de baseline seront affinées lors de l'enquête de base initiale. En outre, les cibles seront également révisées. Les valeurs de base non-renseignées feront ainsi l'objet d'une attention spécifique lors de l'étude de base.

Budget (cf. version détaillée en Annexe)

Code Ref	Ligne Budgetaire	TOTAL (EUR)
A	INVESTMENTS	€ 58.433,80
A1	Vehicle	€ 45.734,77
A2	IT & communication material	€ 11.555,65
A3	Office equipment	€ 1.143,37
B	HUMAN RESSOURCES	€ 205.172,67
B1	National staff	€ 136.546,26
B2	International staff	€ 68.626,41
C	RUNNING COSTS	€ 95.594,49
C1	Vehicle Costs	€ 8.232,26
C2	Travels	€ 12.896,36
C3	Communication & visibility	€ 10.214,10
C4	Buildings: rents and utilities	€ 36.668,77
C5	External Services	€ 27.583,00
C6	Others	€ -
D	ACTIVITIES GENERAL	€ 4.573,48

SUBTOTAL	€ 363.774,44
-----------------	---------------------

D	ACTIVITIES PER RESULT	€ 538.892,85
R1	Les fournisseurs de formation et le secteur privé offrent des possibilités de formation et d'emploi adéquates, inclusives, dignes et durables pour les jeunes	€ 230.478,11
R1-A1	Etude de marché des chaînes de valeur pertinentes	€ 8.088,96
R1-A2	Equipement de 6 CFM pour répondre aux besoins des jeunes	€ 177.127,73
R1-A3	Formation et encadrement pédagogique des formateurs	€ 22.397,08
R1-A4	Développement des liens et réseaux entre les CFM et les employeurs locaux et régionaux pour la mise en stage des apprenant.e.s	€ 21.297,16
R1-A5	Mise en lien et médiation des jeunes avec les IMF et autres opportunités de financement	€ 1.567,18
R2	Les capacités des jeunes à accéder à un (auto-)emploi durable et décent sont renforcées	€ 288.017,03
R2-A1	Dissémination de l'étude de marché auprès des jeunes	€ 2.902,63
R2-A2	Formation et mobilisation de couples « Champions de l'égalité » pour promouvoir l'autonomisation des femmes	€ 22.257,59
R2-A3	Soutien à la formation technique et professionnelle des jeunes, y compris aux métiers verts	€ 79.612,81
R2-A4	Appui en kits d'installation pour 600 jeunes formés	€ 137.204,32
R2-A5	Placement des apprenant.e.s en position de stage	€ 7.927,36
R2-A6	Mentorat et encadrement des microentreprises des jeunes par un consultant	€ 38.112,31
R3	Les communautés offrent un environnement plus résilient et cohésif, favorable à l'autonomisation économique et l'émancipation sociale des jeunes	€ 20.397,71
R3-A1	Renforcement des capacités des conseils régionaux, départementaux, et communaux la jeunesse	€ 4.321,94
R3-A2	Formation et mobilisation des leaders communautaires et religieux et des élu.e.s pour promouvoir l'autonomisation des jeunes, notamment des jeunes femmes	€ 3.654,21
R3-A3	Organisation d'activités sportives pour la cohésion sociale au niveau des communautés	€ 10.909,27
R3-A4	Création et appui technique à des comités de protection de l'environnement.	€ 1.512,30

TOTAL INV+HR+RC+ACT	€ 902.667,29
----------------------------	---------------------

OH	INDIRECT 7%	€ 63.186,71
TOTAL	€ 965.854,00	

Répartition par résultat		
R1	R2	R3
€ 24.991,45	€ 31.230,57	€ 2.211,79
€ 19.560,22	€ 24.443,44	€ 1.731,11
€ 4.942,22	€ 6.176,04	€ 437,39
€ 489,01	€ 611,09	€ 43,28
€ 87.749,93	€ 109.656,72	€ 7.766,02
€ 58.399,22	€ 72.978,61	€ 5.168,43
€ 29.350,71	€ 36.678,12	€ 2.597,59
€ 40.884,64	€ 51.091,50	€ 3.618,36
€ 3.520,84	€ 4.399,82	€ 311,60
€ 5.515,62	€ 6.892,60	€ 488,14
€ 4.368,45	€ 5.459,03	€ 386,62
€ 15.682,80	€ 19.598,02	€ 1.387,95
€ 11.796,92	€ 14.742,03	€ 1.044,05
€ -	€ -	€ -
€ 1.956,02	€ 2.444,34	€ 173,11

€ 155.582,03	€ 194.423,13	€ 13.769,28
---------------------	---------------------	--------------------

€ 230.478,11	€ 288.017,03	€ 20.397,71
€ 230.478,11	€ -	€ -
€ 8.088,96		
€ 177.127,73		
€ 22.397,08		
€ 21.297,16		
€ 1.567,18		
€ -	€ 288.017,03	€ -
	€ 2.902,63	
	€ 22.257,59	
	€ 79.612,81	
	€ 137.204,32	
	€ 7.927,36	
	€ 38.112,31	
€ -	€ -	€ 20.397,71
		€ 4.321,94
		€ 3.654,21
		€ 10.909,27
		€ 1.512,30

€ 386.060,15	€ 482.440,16	€ 34.166,99
---------------------	---------------------	--------------------

€ 27.024,21	€ 33.770,81	€ 2.391,69
€ 413.084,36	€ 516.210,97	€ 36.558,68

Répartition par an	
An1	An2 (6mois)
€ 57.061,75	€ 1.372,04
€ 45.734,77	€ -
€ 10.183,61	€ 1.372,04
€ 1.143,37	€ -
€ 136.781,78	€ 68.390,89
€ 91.030,84	€ 45.515,42
€ 45.750,94	€ 22.875,47
€ 53.741,01	€ 41.853,48
€ 5.488,17	€ 2.744,09
€ 8.597,58	€ 4.298,79
€ 6.809,40	€ 3.404,70
€ 24.445,85	€ 12.222,92
€ 8.400,01	€ 19.182,99
€ -	€ -
€ 4.573,48	€ -

€ 252.158,02	€ 111.616,42
---------------------	---------------------

€ 371.799,96	€ 167.092,89
€ 218.262,35	€ 12.215,76
€ 8.088,96	€ -
€ 177.127,73	€ -
€ 22.397,08	€ -
€ 10.648,58	€ 10.648,58
€ -	€ 1.567,18
€ 137.532,47	€ 150.484,56
€ 2.902,63	€ -
€ 22.257,59	€ -
€ 39.806,40	€ 39.806,40
€ 68.602,16	€ 68.602,16
€ 3.963,68	€ 3.963,68
€ -	€ 38.112,31
€ 16.005,14	€ 4.392,57
€ 4.321,94	€ -
€ 3.654,21	€ -
€ 7.272,85	€ 3.636,42
€ 756,15	€ 756,15

€ 623.957,99	€ 278.709,31
---------------------	---------------------

€ 43.677,06	€ 19.509,65
€ 667.635,04	€ 298.218,96